

Objectif : expansion

Pour cette entreprise en développement continu depuis 3 ans, une nouvelle phase d'investissement devenait nécessaire pour faire face au marché de la construction.

© B. MERLE



Xavier Courbe



Estuaire Electricité

756 route des entreprises
76340 Oudalle

- Tel : 02 35 26 64 35
- Estuaire-electricite@orange.fr
- Dirigeant : Xavier Courbe
- Effectif : 35 (dont 25 temps plein)
- Date de création : 2007
- Activité : équipement électrique des bâtiments

Xavier Courbe est un véritable entrepreneur. Cet électrotechnicien de formation, qui a gravi tous les échelons du métier, a créé sa société Estuaire Electricité en 2007. Il en était au départ l'unique salarié. Aujourd'hui, il emploie 35 personnes, dont 25 à temps plein pour un chiffre d'affaires de 2,5 millions d'euros en 2009. Et il ne compte pas s'arrêter là. Spécialiste de l'équipement électrique des bâtiments, logements et industries, qui incorpore les gaines dès le coulage du béton, il développe une activité de niche. A ses côtés, une équipe très diversifiée indispensable au bon déroulement des travaux en amont, comme en aval : les dessinateurs planifient les travaux, 2 salariés sont dédiés à la préparation du matériel, 13 équipes de pose, du personnel à l'administration et à la comptabilité. Sur les chantiers, trois phases sont nécessaires à l'installation électrique : la mise en place de la distribution électrique lors du coulage du béton, l'installation des gaines dans les cloisons et enfin l'appareillage final et la livraison. Pour un seul logement, ce sont 60 points électriques, un kilomètre de

câbles, 500 mètres de gaines et 100 heures de travail qui sont nécessaires. Deux entreprises seulement au Havre proposent ce type de services, 20 pour toute la Haute-Normandie.

Des investissements nécessaires

Pour permettre un développement rapide de son entreprise, il a obtenu dès 2007 un prêt d'honneur du Havre Caux Initiative et bénéficié d'une Aide au Recrutement du Conseil Régional, qui lui a permis d'embaucher 15 personnes. Depuis l'année dernière, Xavier Courbe a souhaité donner un nouvel élan à son entreprise. Grâce à des aides au développement, Alizée et Accès, et une nouvelle demande d'ARE pour 8 nouveaux emplois, le dirigeant compte bien recruter en CDI à temps plein certains de ses collaborateurs qui sont actuellement sous d'autres types de contrats (apprentissage-insertion professionnelle- temps partiel...). Il a par ailleurs acquis de nouveaux locaux, 1000 m² de bâtiments nécessaires au stockage du matériel, mais également aux phases de préparation.

Recruter du personnel formé en interne

Cette activité nécessite du personnel, le gérant recherche aujourd'hui aussi bien des électriciens d'équipements des bâtiments, que des conducteurs de travaux, mais aussi des dessinateurs. Ce dirigeant autodidacte aime les battants. Pour lui, formation en apprentissage et insertion professionnelle ne sont pas de vains mots. Il souhaite recruter ceux et celles qui se sont formés chez lui, parce que l'investissement initial en temps et en argent doit être valorisé sur le long terme. Mais il pense surtout que l'intérêt est partagé, le but est « *de monter en qualité grâce aux personnes formées* ».

Xavier Courbe pense que ces investissements sont nécessaires : « *Je me suis beaucoup endetté, y compris personnellement, mais, dans un effet de crise générale, si on ne met pas d'argent sur la table, une entreprise ne peut pas s'en sortir.* »

Contact

Malika Poté-Mammeri
au 02 35 55 26 65
mmammeri@havre.cci.fr